

Les Filles de la Charité dans l'Église

À l'occasion du 400^e anniversaire de l'origine de leur charisme

María Ángeles Infante, FdIC

1. Un charisme enraciné dans l'expérience de Châtillon

Vincent était convaincu que notre Charisme découlait de l'expérience de Châtillon. Ce charisme provenait d'une inspiration de la grâce qui a touché les cœurs d'hommes et de femmes sensibles. Ce fut aussi une réponse de la solidarité de certaines gens avec les plus nécessiteux de leurs frères et sœurs. Ce charisme donc s'enracinait dans un besoin urgent. Ces trois éléments étaient donc dans la réponse aux événements qui eurent lieu en août 1617, ces événements qui donnèrent naissance à l'établissement du charisme qui s'exprime dans le service du Christ présent dans la personne du pauvre. Vincent en parle dans une conférence qu'il fit aux Sœurs le 13 février 1646: *Étant auprès de Lyon en une petite ville où la Providence m'avait appelé pour être curé, un dimanche, comme je m'habillais pour dire la sainte messe, à un quart de lieue de là, tout le monde était malade, sans qu'il restât une seule personne pour assister les autres, et toutes dans une nécessité qui ne se pouvait dire. Cela me toucha sensiblement le cœur. Je ne manquai pas de les recommander au prône avec affection, et Dieu, touchant le cœur de ceux qui m'écoutaient, fit qu'ils se trouvèrent tous émus de compassion pour ces pauvres affligés* (SV IX, 243).

Au début ce fut un mouvement de compassion qui émanait de l'Esprit, source de la véritable charité, qui a touché le cœur des gens et les rendit compatissants. *Alors, cela m'a touché au cœur. Durant le sermon, je les ai vivement recommandés à l'assistance. Alors Dieu, touchant le cœur de ceux qui m'ont écouté, les rendit compatissants à l'égard de ses pauvres affligés* (SV IX, 243).

Rappelons les détails de cet événement: le dimanche, 20 août, François Baschet et Mademoiselle de Chassagne¹ entrèrent à la sacristie et dirent à Vincent qu'il y avait, dans la région, en dehors du village, une pauvre famille qui se trouvait dans une grande misère: tous les membres de la famille étaient malades et ils n'ont ni nourriture, ni médicament... Il n'y avait personne pour les aider. Cela toucha le cœur du bon prêtre

¹ Mademoiselle de Chassaigne était la sœur du fameux poète et mathématicien, Claude Gaspar de Méziriac, l'un des 40 premiers membres de l'Académie Française, cf. GEORGES GOYAU, *Les dames de la Charité de Monsieur Vincent (1617-1660)*, E. Art Catholiques, 6 Place Saint Sulpice, Paris 1918, p. 6.

et il fut touché de compassion. Avec ardeur et zèle, il exposa dans son sermon la situation de cette pauvre famille, ce qui toucha le cœur de ses auditeurs. La compassion de Vincent fut contagieuse: elle remua leur cœur. L'après-midi, accompagné par un honnête homme du village, il alla visiter cette famille. Il fut surpris de rencontrer en route un grand nombre de gens allant et revenant de chez cette famille à qui ils ont apporté de la nourriture. Ce fut comme sur une route de pèlerinage. Vincent arriva à la maison et constata par lui-même l'extrême pauvreté de cette famille. Il administra les sacrements à ceux qui y étaient gravement malades. Il constata aussi la grande quantité de nourriture apportée par les paroissiens et pensa que cette pauvre famille malade est submergée par une telle quantité de nourriture qui sera bientôt gaspillée, et après, elle ne sera pas en meilleur état qu'auparavant². Cette charitable activité est donc à organiser.

Trois jours plus tard, le mercredi 23 août, Vincent mit son plan en action. Il groupa un nombre de pieuses femmes du village, parmi lesquelles il y avait François Beschet, Mademoiselle de Chassagne, Charlotte de Brie et Madame Denise Beynier (femme de M. Claude Boufour). Plein de compassion, Vincent encouragea ces femmes à créer une association pour s'occuper des pauvres malades de la région³. Le lendemain, ces femmes s'engagèrent à commencer cette bonne œuvre, servant, chacune à son tour, ceux qu'elles ont jugés être dans le besoin.

Le Règlement établi comprenait certains éléments essentiels:

- Le Règlement structure le service à rendre, c'est-à-dire, s'occuper des pauvres malades dans leur maison;
- Il traçait une spiritualité à partir de l'Évangile des Béatitudes: l'humilité, la simplicité et la charité;
- Il insistait sur la compétence professionnelle où l'on doit servir avec attention, douceur et esprit de responsabilité;
- Tout cela était fait sous le regard maternel et la protection de la Vierge Marie: «*Et pour ce que la Mère de Dieu étant invoquée et prise pour patronne aux choses d'importance, il ne se peut que tout n'aille à bien et ne redonde à la gloire du bon Jésus son Fils, lesdites dames la prennent pour patronne et protectrice de l'œuvre*»⁴.

La 1^{ère} Confrérie de la Charité de Châtillon est entrée en fonction le 24 août 1617. C'est alors que naquit le charisme de la charité organisée qui devait se mettre au service des pauvres dans les différentes paroisses.

² LOUIS ABELLY, évêque de Rodez: *La vie du vénérable serviteur de Dieu, Vincent de Paul*, Paris 1664, L. 1 c. 10, p. 46.

³ SV XIII, 527.

⁴ SV XIII, 527.

2. Des Confréries aux Filles de la Charité

C'est de cet événement que naquit la Compagnie des Filles de la Charité (29 novembre 1633). S. Vincent en était lui-même convaincu. Dans sa conférence aux Sœurs, du 13 février 1646 sur l'amour de leur vocation, S. Vincent décrivait la naissance de la Compagnie comme découlant de l'établissement de la Confrérie de Châtillon, puis de celle de Villepreux et d'autres paroisses de Paris. Dans cette même conférence, il rappelle aux Sœurs la vie, la mission et la mort de Marguerite Naseau et dit: *Et voilà, mes Filles, quel a été le commencement de votre Compagnie; comme elle n'était pas à cette heure-là ce qu'elle est à présent, il est à croire qu'elle n'est pas encore ce qu'elle sera, quand Dieu l'aura mise au point où il veut; car, mes Filles, il ne faut pas que vous pensiez que les communautés se font tout d'un coup... Votre institution n'est donc point ouvrage des hommes, vous pouvez donc dire hardiment, mes filles, qu'elle est de Dieu*⁵.

Plusieurs événements arrivèrent en même temps et concoururent à l'établissement de la Compagnie:

- L'expérience de Louise à la Pentecôte 1623;
- Le besoin de s'occuper des pauvres malades et de l'instruction des petites filles de la campagne;
- Des faiblesses dans l'organisation des Confréries et la baisse de la qualité du service que ces dames rendaient aux pauvres;
- Certaines jeunes femmes qui voudraient consacrer toute leur vie à Dieu pour le service des pauvres.

Dans sa Pentecôte, Louise a entendu Dieu l'appeler à former une petite communauté de femmes. Cependant tout cela n'était pas tout à fait clair: c'était un mélange d'ombres et de lumières. Elle ne savait pas quelle forme prendrait ce groupe. Ses membres se consacraient-elles entièrement par des vœux; vivaient-elles en communauté; s'engageaient-elles dans le service des pauvres? Grâce à Vincent de Paul et aux inspirations de l'Esprit, sa mission devint de plus en plus claire. Pendant ce temps, certaines irrégularités arrivèrent dans le service que ces femmes donnaient aux pauvres malades (par exemple, la faiblesse d'organisation). Vincent reconnut que tout n'allait pas bien et reconnut le désir de Dieu d'établir dans l'Église, la Compagnie des Filles de la Charité. Vincent envoya Louise, très bonne organisatrice, aider les confréries et les centrer sur leur mission propre. Au cours de ces visites, Louise rencontra des jeunes femmes qui voulaient se consacrer à Dieu pour le service des pauvres... Elle les reçut chez elle où elle les a formées et accompagnées.

⁵ SV IX, 246-247.

Au milieu de toutes ces allées et venues, la présence de Marguerite Naseau illuminait le chemin. Sa mort (février 1633) ouvrit d'autres voies qui ont aidé les Fondateurs à accomplir un meilleur discernement. Vincent affirma en 1642 que Marguerite Naseau n'avait qu'un seul maître: Dieu. Ce qui ouvrit la voie à d'autres jeunes femmes. Elle était une *évangéliste pleine de l'Esprit Saint*, c'est-à-dire que c'était une femme qui avait toutes les qualités dont parle le Pape François quand il parle des évangélistes pleins de l'Esprit Saint. En parlant de Marguerite Naseau, Vincent dit: **Dieu a travaillé là-bas avec sa puissance**; elle y attira d'autres filles, qu'elle avait aidées à se détacher de toutes les vanités et à se mettre dans la dévotion (SV IX, 78-79). Après Marguerite Naseau d'autres jeunes femmes commencèrent à se grouper et à s'assembler presque imperceptiblement (SV IX, 209).

A la lumière de cette expérience, on comprend le sens du service des Filles de la Charité et de leur ouverture à toute forme de pauvreté. Selon S. Vincent, la Compagnie est née avec quatre caractéristiques du charisme de la charité:

- Dieu a agi par sa puissance (SV IX, 209) et envoya les Filles de la Charité consoler ceux qui étaient pauvres. Il dit cela le 31 juillet 1643 quand il déclara: *Dieu vous a faites pour être leurs consolateurs* (SV IX, 6).

- La Compagnie est une communauté dans laquelle chaque Sœur mène sa vie dans un état d'abandon à Dieu afin d'accomplir sa mission, surtout celle de prendre soin des pauvres malades chez eux, d'instruire les petites filles dans de petites écoles et de répondre aux besoins de ceux qui sont pauvres: *Vous avez une vocation qui vous oblige à assister indifféremment toutes sortes de personnes, hommes, femmes, enfants et généralement tous les pauvres qui ont besoin de vous, comme vous le faites par la grâce de Dieu* (SV X, 452).

- Les Sœurs se considèrent comme des femmes qui continuent la mission de Jésus Christ en pratiquant l'humilité, la simplicité, la charité et les autres vertus des conseils évangéliques de pauvreté, de chasteté, d'obéissance et ce vœu propre à la Compagnie, celui de servir le Christ dans le pauvre: *Qui verrait la vie de Jésus Christ verrait sans comparaison le semblable dans la vie d'une Fille de la Charité. Eh! Qu'est-il venu faire? Il est venu pour enseigner, pour illuminer. C'est ce que vous faites. Vous continuez ce qu'il a commencé* (SV IX, 592).

- Les Sœurs vivent et servent dans une totale disponibilité: *vous devez instruire les pauvres partout où vous trouverez l'occasion, non seulement les enfants qui vont à l'école, mais généralement tous les pauvres que vous assistez* (SV X, 144).

3. Le charisme vécu dans une disponibilité personnelle et dans la diversité des services

Dès les tout débuts de la Compagnie il y a eu chez les Filles une volonté d'aller et de venir là où les pauvres les appelaient et là où leurs supérieures les enverraient. Cette caractéristique a fait que les Sœurs ont servi en différents endroits... Nous ne devons pas oublier cette vérité quand nous nous approchons du 400^e anniversaire de l'origine de notre charisme. Vincent a vu cela quand il décrivait les événements quotidiens. Il exprimait cela le 18 octobre 1655, quand il expliquait aux Sœurs la fin de la Compagnie :

Vous, mes chères sœurs, vous vous êtes données principalement à Dieu pour vivre en bonnes chrétiennes, pour être bonnes Filles de la Charité, pour travailler aux vertus propres à votre fin, pour assister les pauvres malades, non en une maison seulement, comme celles de l'Hôtel-Dieu, mais partout, comme faisait Notre Seigneur qui n'avait pas d'acception; car il assistait tous ceux qui avaient recours à lui. C'est ce que nos sœurs ont commencé à l'égard des malades, les assistant avec tant de soin; et Dieu, voyant qu'elles le faisaient si soigneusement, les allant chercher dans leur maison, comme faisait Notre Seigneur le plus souvent, a dit: « Ces filles me plaisent; elles se sont bien acquittées de cet emploi; je veux leur en donner un second ».

C'est, mes sœurs, ces pauvres enfants abandonnés, qui n'avaient personne qui prisse soin d'eux; et Notre Seigneur s'est voulu servir de la Compagnie pour en avoir soin; dont je rends grâce à sa bonté.

Comme il a donc vu que vous aviez embrassé cela avec tant de charité, il a dit: « Je veux encore leur donner un autre emploi ». Oui, mes sœurs, c'est Dieu qui vous l'a donné, sans que vous y eussiez pensé, ni Mademoiselle Le Gras, non plus que moi; car c'est ainsi que les œuvres de Dieu se font, sans que les hommes y pensent. Lorsqu'une œuvre n'a point d'auteur, on doit dire que c'est Dieu qui l'a faite. Mais quel est cet emploi? C'est l'assistance des pauvres criminels ou forcés. Ah! Mes sœurs, quel bonheur de servir ces pauvres forcés, abandonnés entre les mains des personnes qui n'en ont point de pitié! Je les ai vus, ces pauvres gens, traités comme des bêtes; ce qui a fait que Dieu a été touché de compassion. Ils lui ont fait pitié; en suite de quoi sa bonté a fait deux choses en leur faveur: premièrement, il leur a fait acheter une maison; secondement, il a voulu disposer les choses de telle sorte qu'ils fussent servis par ses propres filles, puisque dire une Fille de la Charité, c'est dire une Fille de Dieu.

Il a encore voulu donner un autre emploi à ses filles, qui est d'assister les pauvres malades, les pauvres vieilles gens, les pauvres vieilles gens du Nom-de-Jésus et ces pauvres gens qui ont perdu l'esprit. Oui, mes sœurs, c'est Dieu même qui a voulu se servir des Filles de la Charité pour avoir soin de ces pauvres insensés. Oh! Quel bonheur à toutes

vous autres! Mais que c'est une grande faveur, pour celles qui y sont employées, d'avoir un si beau moyen de rendre service à Dieu et à Notre Seigneur son Fils! (SV X, 124-125).

D'une façon claire et simple, Vincent nous décrit l'origine et la diversité des services des Filles de la Charité. Ainsi le pouvoir du charisme était très important et paraissait comme :

- **Un don de l'Esprit** qui vivait dans le cœur de Marguerite Naseau: *Il est évident que Dieu y travaillait avec force (SV IX, 244).*

- **Une force** qui amène quelqu'un à renoncer à tout, surtout aux honneurs et à la grandeur humaine. Marie Denyse et Barbe Angiboust témoignèrent de cette renonciation et Vincent y admira la force de l'Esprit: *Que vous en semble, Mademoiselle? N'êtes-vous point ravie de voir la force de l'esprit de Dieu dans ces deux pauvres filles et le mépris qu'il leur fait faire du monde et de ses grandeurs? Vous ne sauriez croire le courage que cela m'a donné pour la charité (SV I, 331).*

- **Une grâce qui configure au Christ:** *Pour être vraies Filles de la Charité, il faut faire ce que le Fils de Dieu a fait sur terre... Il a continuellement travaillé pour le prochain, visitant et guérissant les malades, instruisant les ignorants pour leur salut (SV IX, 15).*

Ce don, cette force et cette grâce qui nous sont accordés avec le charisme de notre vocation nous configurent au Christ: adorateur du Père, serviteur de son plan d'amour et évangéliste des pauvres, et, en même temps, nous amènent à nous occuper de ceux qui sont dans le besoin et nous rendent plus créatives quand nous nous engageons dans les différents services :

La fin donc à laquelle vous devez tendre, est d'honorer Notre-Seigneur Jésus-Christ, le servant dans les pauvres, dans les enfants pour honorer son enfance, dans les pauvres nécessiteux, comme au Nom-de-Jésus, et comme ces pauvres gens que vous avez assistés lorsqu'ils venaient se réfugier à Paris à cause des guerres. Voilà comme il faut que vous soyez prêtes à servir les pauvres partout où l'on vous enverra: dans les armées, comme vous avez fait quand vous y avez été appelées, aux pauvres criminels et généralement en tous les endroits où vous pourrez assister les pauvres, puisque c'est votre fin (SV X, 126-127).

La diversité des services des Filles les rend plus aptes à servir plus effectivement les pauvres et à leur révéler l'amour de Dieu. Ces pauvres hommes et femmes sont le peuple choisi de Dieu et donc, au temps de S. Vincent et des années après, le peuple fut exclu de notre service, précisément parce qu'ils n'étaient pas pauvres (SV X, 664).

Dès leur origine, les Filles de la Charité ont essayé **d'influencer chaque situation historique afin de la mettre en** accord avec le plan d'amour de Dieu. Les Sœurs ont proclamé dans plusieurs activités

l'option de Dieu pour les pauvres. Nous nous rappelons la Sœur Barbe Angiboust qui défendait les forçats maltraités et la Sœur Jeanne Dalmagne qui a dénoncé aux autorités les injustices que subissaient les pauvres au village de Nanteuil. Cet effort de changer la réalité a fait que les Sœurs devinrent plus audacieuses et plus créatives dans leur service des pauvres. Elles sont devenues une communauté internationale, processus mis en marche quand nos Fondateurs ont envoyé des Sœurs en Pologne (1652).

4. Le charisme s'est adapté au changement des besoins du temps

Dans ses conférences aux Sœurs, Vincent a placé devant elles une image qui les appelait à un processus d'adaptation au fur et à mesure que le temps passe. C'était en 1655 et la Compagnie grandissait. De toute part en France et dans d'autres endroits (par exemple, la Pologne) on faisait appel au service des Sœurs. Dans sa conférence sur les Règles il dit :

Au commencement, c'était un petit peloton de neige, et cette petite Compagnie s'est tellement augmentée et rendue agréable à Dieu que l'on peut assurément dire que c'est le doigt de Dieu qui a fait cet ouvrage, parce qu'elle s'étend partout. Oui, mes sœurs, votre nom s'étend en tant d'endroits qu'il est jusques en Madagascar, où l'on vous désire. Nos messieurs qui y sont nous ont mandé qu'il serait à désirer qu'il y eût des filles de votre Compagnie pour gagner plus facilement les âmes de ces pauvres nègres. Ah! Dieu! Ah! Mes filles! C'est que Dieu bénit votre Compagnie, et, pourvu que vous lui soyez fidèles, il la bénira (SV X, 101-102).

Vincent a utilisé la puissante image du peloton de neige qui roulait au flanc de la montagne ramassant toute la neige qu'il rencontrait sur sa route. Il me semble que c'est une image de l'adaptation. Le peloton de neige s'adapte et s'assimile avec la neige qu'il rencontre sur son passage. Ainsi de nouvelles voies s'ouvrent et cela s'accroît. C'est ce que la Compagnie a fait tout au long de sa vie et qu'elle continue à faire de nos jours.

L'adaptation du charisme aux changements fut faite au 18^e. Siècle par le Supérieur Général, Jean Bonnet (1711-1735) ainsi que par les Supérieures Générales qui ont gouverné la Compagnie jusqu'à la fin du mandat du P. Bonnet. La Compagnie grandit et il fut donc nécessaire d'élargir les Règles données aux Sœurs par les Fondateurs. Afin de renforcer le charisme et de s'adapter aux nécessités de leurs services, les Filles fondèrent des Provinces en France: Il y avait 12 provinces en 1712 et 19 en 1718⁶. Son expansion internationale n'avait pas encore

⁶ *Génesis de la Compañía*, Hijas de la Caridad, Paris 1968. Edición Española, p. 36.

commencé et le nombre des provinces, cité plus haut, concerne la France et la Pologne (Pays où les Fondateurs ont envoyé des Sœurs).

Le P. Bonnet établit un guide pour la visite canonique et régulière des maisons, pour la convocation de l'Assemblée Générale tous les six ans, des Règlements pour les différents offices dans la Compagnie (Les Supérieures Générales, le Directeur, l'Assistant, l'Econome, l'officière et la Secrétaire). Il a spécifié les thèmes que les Sœurs devaient utiliser durant leurs retraites annuelles et mensuelles, il a développé un programme de formation pour les Sœurs du séminaire et pour les jeunes Sœurs (un programme basé sur l'Évangile, la vie du Christ, le Catéchisme de l'Église Catholique, les biographies et l'enseignement des Fondateurs).

Ces adaptations visaient à donner aux Sœurs une formation solide qui leur permettrait de poursuivre la mission de Jésus Christ serviteur et évangéliste des pauvres et de faire ce que Jésus a fait :

- S'occuper des malades chez eux ;
- Instruire les enfants de la campagne et les éduquer ;
- Soigner les malades dans les hôpitaux ;
- S'occuper des enfants abandonnés et les orphelins et les éduquer ;
- S'occuper des forçats en prison et dans les hôpitaux ;
- S'occuper des mendiants ;
- Soigner les aliénés.

Plusieurs *manuels* ont été écrits pour ces différents services afin d'aider les Sœurs à s'adapter aux diverses réalités. Que recherchait le P. Bonnet par toutes ces adaptations ? Dans la traduction espagnole de ces manuels conservés dans les archives des Filles aux Iles Canaries (Les Filles y arrivèrent en 1839), on trouve deux objectifs clairement indiqués :

(1) maintenir avec un enthousiasme renouvelé notre fidélité au charisme du service des pauvres et

(2) donner à la Compagnie une dimension internationale et poursuivre notre service des pauvres dans d'autres endroits, mais avec les mêmes méthodes utilisées en France et qui ont donné de bons résultats.

En mai 1790, vers la fin du 18^e siècle, L'Assistante Générale de la Compagnie, Sœur Jeanne David, avec un groupe de 5 Sœurs espagnoles formées à Paris durant huit ans, a fondé la Compagnie en Espagne... Ce qui suppose s'exposer à beaucoup de difficultés et d'incompréhension. Grâce à la fermeté de convocation des Sœurs, l'engagement de Sœur David et l'attachement des Sœurs à leur charisme, la Compagnie commença à se développer en Espagne et elles s'étaient concentrées sur le service des plus nécessiteux de la société.

La Révolution Française, qui changera le cours de l'histoire de la France, commença et mit fin à *l'ancien régime*. La Compagnie, par ordre du gouvernement révolutionnaire, fut supprimée en 1792. Durant ces temps, la Supérieure Générale, Sœur Marie- Antoinette Deleau, écrivit aux Sœurs leur rappelant la force de leur charisme et leur demandant de rester attaché aux fins de la Compagnie : *N'abandonnez pas le service des pauvres si vous n'y êtes pas obligées. Utilisons toutes nos ressources pour diminuer la misère qui prévaut dans ces jours malheureux... Si l'administration civile vous demande de quitter votre habit, demandez-lui de vous en payer un autre. Puisque c'est une simple loi civile nous pouvons nous y soumettre, mais habillez-vous simplement et modestement comme il convient à des chrétiennes... En un mot, afin de pouvoir continuer à servir les pauvres, faites tout ce qu'on vous demandera de faire à condition que ce ne soit ni contre la religion, ni contre l'Église, ni contre votre « conscience »*⁷.

Ces mots sont l'écho de ceux de Vincent qui, le 22 janvier a dit : *Mes Sœurs, le service des pauvres doit être préféré à tout* (SV IX, 215). *Les Annales* de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité rapportent les actes d'héroïsme de beaucoup de Sœurs durant la Révolution Française.

Près de 4.000 Sœurs furent dispersées. Cependant beaucoup d'entre elles trouvèrent le moyen de servir les pauvres malades, bien qu'elles ne portaient pas leur habit traditionnel et qu'elles ne vivaient pas en communauté (plusieurs retournèrent en famille, d'autres travaillèrent comme infirmières dans un hôpital). Plusieurs ont été persécutées et quelques-unes martyrisées (les Sœurs d'Arras et d'Angers et la Bienheureuse Marguerite Rutan)⁸. Durant ce temps, la Compagnie s'étendait et se consolidait en Espagne par le service héroïque qu'elle a rendu durant l'invasion française (1808-1814), durant l'épidémie de la fièvre jaune (1821), les épidémies du Choléra (1834, 1855 et 1885) et durant les trois guerres Carlistes au 19^e siècle. Durant ces périodes de grands besoins où la vie des pauvres devenait en danger, les Sœurs montraient plus de zèle à aller partout où il y avait des malades. Pour cela elles adaptèrent leur ordre du jour, leur style de vie communautaire ainsi que beaucoup d'autres aspects de leur vie de Filles de la Charité.

Le même témoignage a été répété au sujet des Sœurs qui avaient soigné les blessés durant la guerre de Crimée et celles qui se déplaçaient en ambulance afin d'aller soigner les innombrables soldats blessés durant les guerres en Europe, en Asie, en Afrique et en Amérique durant

⁷ *Ibidem*, p. 40.

⁸ PONCIANO NIETO, *Historia de las Hijas de la Caridad*, 2 tomos, Imprenta Regina, 1932, pp. 151-154.

les 19^e et 20^e siècles. Une admirable adaptation du charisme du service effectif des pauvres fut illustrée par la vie de la Bienheureuse Rosalie Rendu. C'est l'une de ces Sœurs dont le cœur était tellement enflammé par la Charité qu'elle a été courageuse pour répondre aux besoins des pauvres. Sa vie fut l'écho du mot de Vincent : *Nous devons courir aux besoins spirituels de notre prochain comme on court au feu*. Sœur Rendu a fait cela malgré un contexte qui ne facilitait pas l'adaptation. Au temps du P. Jean Baptiste Etienne (1843-1874), l'uniformité était sacrée et toute adaptation était considérée comme une infidélité au charisme. Ce qui occasionna des conflits entre le Supérieur Général et certains missionnaires et certains supérieurs provinciaux dans certains pays, dont l'Espagne⁹.

Rappelons que le rationalisme du 18^e siècle avait pénétré l'Église et même la Compagnie. Dans leurs circulaires du jour de l'an, les Supérieures générales mettaient les Filles en garde contre certaines pratiques qui affaiblissaient le charisme : le manque de pauvreté, les voyages inutiles, l'esprit du monde, la lecture en vue du repos et de la distraction, la visite de femmes ou d'autres personnes qui ne sont pas pauvres, le manque de charité fraternelle, le manque d'engagement dans le service des pauvres... En gros, l'ambiance était au relâchement.

Ces mêmes avertissements se trouvent dans le message de la Vierge Marie à Sœur Catherine Labouré quand elle lui a donné la Médaille Miraculeuse (1830). L'intervention directe de la Mère de Dieu et la grande autorité du Supérieur Général, le P. Etienne, mirent fin à ce relâchement. En 1830 la Compagnie revint à son esprit primitif. La dévotion mariale par la Médaille Miraculeuse, le renouveau dans le service des pauvres, la disponibilité des Sœurs à ce service et la fidélité aux normes fixées par le P. Etienne, donnèrent une floraison de vocation et un grand esprit missionnaire à travers le monde.

Le gouvernement central des Filles établit un plan de renouveau qui comprend une formation solide centrée sur la fidélité au charisme. Au moment où les *Annales* commençaient à paraître, les conférences de S. Vincent étaient publiées et immédiatement traduites en espagnol (1943). Les Supérieurs généraux appelaient à la conversion et à l'accomplissement des différents ministères selon les *Manuels* en usage à la Maison Mère... En d'autres termes, agir comme l'on fait en France¹⁰. Ainsi l'uniformité régna et toutes les communautés locales étaient sup-

⁹ EDWARD R. UDOVIC, C.M. a étudié ce thème dans son livre, *Jean-Baptiste Etienne et le renouveau vincentien*, Institut des études vincentiennes, 2001.

¹⁰ Le P. Jean Baptiste Etienne révisa, adapta et compléta, avec les Supérieures Générales, les différents Règlements pour les différentes responsables de la Compagnie et les *Manuels* pour les divers services que les Sœurs accomplissaient, avec les Constitutions de la Compagnie. Ce travail de renouveau a donné beaucoup de fruits.

posées agir de la même façon. En conséquence, la Compagnie a atteint un grand niveau d'expansion missionnaire et d'esprit apostolique basé sur le service des pauvres et l'observance des Règles. Cette situation demeura jusqu'au Concile Vatican II, temps où la Compagnie avait atteint son plus grand nombre, plus de 45.000 membres.

Contrairement à la sacralité de l'uniformité qui datait du P. Etienne jusqu'au 20^e siècle, nous avons la personnalité de la Très Honoré Mère Suzanne Guillemain (1962-1968), qui ne resta que six ans comme Supérieure Générale, mais qui cependant a mis la Compagnie sur le chemin de la conversion, en demandant aux Sœurs de réaliser les adaptations demandées par le Concile. En 1966, elle avertissait: *Ne soyons pas médiocres, établies dans ce monde et de ce monde, inconsciemment infidèles*¹¹. Dans sa circulaire de 1967, elle affirmait: *Nous vivons actuellement un temps dans l'Église où tout ce qui ne change pas meurt*¹². A la lumière de ce principe et selon les exigences que le Concile demandait des Instituts de vie consacrée et des Sociétés de Vie Apostolique (*Perfectae Caritatis*), la Compagnie s'attela à réaliser son adaptation et à revenir à ses racines.

Le Concile Vatican II a été clôturé il y a 50 ans. Le monde a changé rapidement et l'humanisme fut remplacé par l'individualisme, l'indifférence et le culte de l'efficacité et de la technologie qui ont pénétré dans l'Église et dans la Compagnie donnant un certain esprit du monde¹³. Le nombre de vocations a rapidement baissé et le nombre des membres de la Compagnie continue à décroître. Nous sommes appelées, encore une fois, à la conversion et au renouveau selon le thème de notre dernière Assemblée Générale: *L'audace de la Charité pour un nouvel élan missionnaire*. C'est là un appel à la conversion et à l'adaptation du le charisme au temps présent.

5. Les éléments significatifs du charisme

Retournons à Châtillon pour nous rappeler les éléments significatifs du charisme des Confréries de la Charité et celles qui furent fondées par la suite et qui ont défini le charisme des Filles de la Charité. À Châtillon, il y avait un mouvement de compassion à cause de la faiblesse structurelle des Confréries et les grands besoins des pauvres. Ce mouvement toucha le cœur de Marguerite Naseau qui créa, à son

¹¹ Les Circulaires (1966-1968) de la Très Honorée Mère S. Guillemain (Note du traducteur: j'en ai reçu des Archives des Filles de la Charité une copie... Ce travail n'est ni daté, ni signé). Le texte cité est tiré de la p. 10 de la circulaire du 1^{er} janvier 1966.

¹² Ce texte est tiré de la circulaire du 1^{er} janvier 1967 et se trouve au fond, dans la note 11 de la p. 36 du livre.

¹³ Pape FRANÇOIS, *Evangelii Gaudium*, n° 93-97.

tour, un mouvement de formation, un mouvement d'action apostolique et une volonté de servir le pauvre... et de donner sa vie comme martyr de la charité (SV IX, 77-78).

Le même **mouvement de compassion** toucha le cœur de S. Vincent qui envoya Louise de Marillac visiter les Confréries et aider leurs membres à mieux servir ceux qui étaient dans le besoin et qui proposa d'envoyer Marguerite Naseau de Villepreux à Paris afin que Louise suive de près son service des pauvres (SV IX, 245).

Mue par la compassion, Louise commença à visiter les Confréries et à fonder, dans plusieurs villes et villages, des écoles pour instruire les petites filles. Elle poursuivit ces visites durant plusieurs années et organisait le service rendu aux pauvres et leur trouva même de nouvelles servantes. Mue de compassion, Louise sentit qu'il était temps de rassembler en communauté les servantes des pauvres et fonda ainsi la Compagnie des Filles de la Charité.

Un autre élément de ce charisme c'est **une spiritualité** qui rend fidèle aux engagements de son baptême et de suivre le Christ en pratiquant les vertus d'humilité, de simplicité et de charité. Ces trois vertus forment une synthèse des Béatitudes, le programme présenté par Jésus Christ qui rend l'homme et la femme capables de marcher sur ses pas et de rendre ainsi présent en eux le Royaume. Cet élément est bien clair dans le Règlement de la Confrérie de Châtillon :

Elles s'exerceront soigneusement à l'humilité, simplicité et charité, déférant chacune à sa compagne et aux autres, et faisant toutes leurs actions pour une intention charitable envers les pauvres et non aucun respect humain (SV XIII, 435).

Ce même élément passa avec la même force à la Compagnie, mais d'une façon plus appuyée encore :

Tant que la charité, l'humilité et la simplicité seront parmi vous, on pourra dire: « La Compagnie de la Charité vit encore »; mais quand ces vertus ne s'y verront plus, alors on pourra dire: « La pauvre Charité est morte » (SV IX, 595).

Un autre élément clé du charisme de la charité est **l'engagement responsable et organisé** des membres des Confréries dans leur service des pauvres¹⁴. Pour cela, Vincent écrivit des Règlements pour les différents types de Confréries qu'il a fondées. Quand le sens de responsabilité et l'engagement des laïcs ont faibli le Saint Esprit a inspiré la fondation des Filles de la Charité. Vincent s'est montré ferme quant à la fin de cette institution, surtout le service des hommes et des femmes

¹⁴ JOSÉ MARIA ROMAN, *San Vincente de Paul*, Editorial Biblioteca de Autores Cristianos (BAC), Madrid, 1981, pp. 455.594.

pauvres. Par contre, il s'est montré flexible quant à la manière dont les pauvres étaient servis. Il a proposé plusieurs solutions et écrit plusieurs Règlements selon la variété des besoins des pauvres, autant pour les Confréries que pour les Filles.

Le quatrième élément de charisme est **la cordialité et la qualité du service** rendu (SV X, 486, conférence du 2 juin 1658, sur la cordialité, le respect, les amitiés particulières). La cordialité c'est aller vers l'autre, lui sourire, être sensible, zélé et attentionné. Toutes ces qualités sont recommandées plusieurs fois dans les différents Règlements des Confréries et des Filles de la Charité (par exemple, les Règlements mentionnent plusieurs détails concernant le respect, la cordialité et la compétence dans le service des pauvres). C'est là un élément clé du charisme du service des pauvres. Historiquement, nous avons eu beaucoup d'égard envers cet élément. Car c'est ainsi seulement qu'on peut découvrir le Christ dans la personne du pauvre et du déshérité. Les Sœurs se sont efforcées d'acquérir la compétence nécessaire pour l'accomplissement de leur service des pauvres avec cordialité et respect.

L'historien, José Maria Roman, C.M. commente ainsi l'établissement des Confréries: *C'est grâce aux Charités que l'Église a pu materner les déshérités*¹⁵. Le Fondateur était convaincu que **Dieu était le seul Fondateur des Confréries et de la Compagnie**. Il répétait souvent que **son charisme était un don à l'Église et un grand bienfait pour les pauvres**. Il répétait souvent ces mots afin qu'ils soient profondément imprimés dans le cœur de ses disciples (SV IX, 456, 601, 682 Règlement de la Confrérie de la Charité).

6. Les défis actuels de notre héritage Vincentien

C'est le même esprit qui a oint Jésus en l'envoyant annoncer la bonne nouvelle aux pauvres qui a amené ses disciples à poursuivre son œuvre de salut parmi les membres plus abandonnés de la société. La conviction fondamentale de Vincent de Paul nous lance certains défis aujourd'hui. Nous vivons dans un monde sans spiritualité, mais riche en égoïsme et en individualisme. Face à cette situation, l'héritage Vincentien nous demande d'intensifier nos efforts pour développer notre spiritualité et de réaffirmer notre identité chrétienne et vinentienne comme de véritables servantes des pauvres.

Une Fille de la Charité ne peut se définir par son travail dans une école, un hôpital ou un travail social. Les Filles de la Charité sont définies par ces termes: ce sont des femmes qui suivent Jésus Christ, Adorateur du Père, Serviteur de son plan d'amour, Évangéliste

¹⁵ *Ibidem*, p. 452.

des pauvres. Par le don total de leur vie, les Filles ont un unique amour personnel avec Jésus qu'elles servent dans la personne du pauvre. Cette définition spéciale de leur identité doit s'enraciner dans la foi et s'incarner dans la joie de vivre leur vocation.

Dans ce monde de superficialité, d'individualisme et de recherche du rendement, dans cette absence de Dieu et surtout dans cette indifférence, les Filles de la Charité sont appelées à témoigner de la miséricorde et de la tendresse de Dieu, surtout quand elles vont au service des hommes et des femmes pauvres. En 1830, les membres de la Compagnie se sont renouvelés en redécouvrant la spiritualité que leur avaient laissée leurs Fondateurs. Ce nouveau engendra une unité et une volonté de servir qui se sont révélées de deux façons : l'obéissance et la sortie pour aller servir ceux qui sont dans le besoin (même si cela demande d'aller plus loin que son pays). Nous avons les mêmes richesses qui continuent à être valides pour notre temps et qui continuent à nous fournir l'audace de la charité pour un nouvel élan missionnaire.

Ces défis qui nous sont adressés peuvent s'exprimer ainsi :

- Mener une spiritualité **trinitaire** enracinée dans la miséricorde de Dieu qui nous permettra de vivre en communauté au service de la mission.

- Approfondir notre foi qui reflètera une spiritualité de **l'incarnation**, centré sur la personne et qui nous permettra d'approcher les gens avec la tendresse du Christ.

- Continuer à développer une spiritualité du **changement** qui nous pousse à sortir vers les périphéries, qui nous place près du pauvre et nous rend capables de nous attaquer aux causes de la pauvreté.

- Approfondir notre spiritualité de la **grâce** qui nous fait vivre notre service et comme vocation et comme don.

- Cultiver une spiritualité de **communion** qui nous fait accepter les laïcs comme un don, promouvoir leur formation et leur participation au charisme de telle sorte qu'ils puissent répondre à l'appel de sortir vers les périphéries.

- Entrer dans un processus personnel et communautaire de **discernement** afin qu'à la lumière de l'Évangile et du charisme, nous puissions faire des choix qui améliorent la vie des pauvres.

- Cultiver le **sens pascal** de notre vocation qui nous donnera la force et l'espérance de faire face à notre propre souffrance et à celle de nos frères et de nos sœurs, spécialement la souffrance des pauvres et des membres les plus nécessiteux de la société.

- Considérer **l'Eucharistie** comme le centre de notre vie et de notre mission afin que nous puissions continuer à servir nos frères et sœurs pauvres.

– Exprimer la **tendresse** de la divine miséricorde pour nous donner le moyen de valoriser « les petits » et les membres les plus vulnérables de la société.

Ainsi nous répondrons à l'Esprit qui nous appelle à rendre un témoignage crédible de la miséricorde de Jésus. Oui, nous devons rendre ce témoignage devant les pauvres et le faire avec la joie de l'Évangile et dans une pauvreté évangélique qui nous fait partager ce que nous sommes et ce que nous avons avec les plus déshérités.

Traduction: ANTOINE K. DOUAIHY, C.M.